



POUR VIVRE, PRODUIRE, TRAVAILLER AUTREMENT

Éléments de programme autogestionnaire

proposés par le PSU

Editions Syros, 1978

Première partie : Vers le socialisme
autogestionnaire

Pages 35 à 53

Les lignes de force de la société socialiste autogestionnaire

Le terme de « socialisme » est aujourd'hui associé à des idées vagues et floues (il se conciliera avec la ou les libertés, il sera aux couleurs de la France — mais surtout on s'en occupera « après »). Il n'est plus possible de s'accommoder d'approximations idéalistes et lointaines.

Le PSU préconise l'instauration d'une société autogestionnaire, formant une longue étape de *transition dynamique* vers le communisme.

Cette étape est caractérisée par la coexistence du plan et du marché et par la compétition entre les éléments capitalistes et socialistes aussi bien dans l'économie que dans l'ensemble de la vie sociale.

Le triomphe des éléments socialistes mettra fin aux lois du marché et permettra d'appliquer la devise : « de chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail ! ».

C'est à l'issue de toute une période historique, quand auront disparu les derniers stigmates du passé capitaliste, que pourra être réalisée la société communiste intégrale, celle des producteurs librement associés, et appliquée la devise : « de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ».

Dans cette société disparaîtront les antagonismes de classes sans qu'elle soit figée dans une perfection immo-

bile. D'autres contradictions surgiront dans son sein qu'il est impossible, actuellement, de prévoir.

Pourquoi dynamique ? Parce que extirper la structure capitaliste de la société ne se fait pas du jour au lendemain :

— ni sur le plan économique ; il s'agit d'une longue lutte pour l'abolition de la division du travail et des tâches, des relations marchandes, c'est-à-dire du patronat et du salariat ;

— ni sur le plan politique ; (exercice du pouvoir dans le cadre d'un Etat) dans la mesure où le développement inégal du socialisme au plan mondial ne permet pas d'envisager, à bref délai, le dépérissement total de l'Etat ;

— ni sur le plan idéologique ; il s'agit de créer un « homme total » et ce ne sera pas l'œuvre d'un soir...

Enclancher cette dynamique de transition, c'est déjà engager un changement radical de société, car cela suppose réunies deux conditions indispensables :

a) la suppression de la propriété privée des moyens de production et d'échange et leur appropriation directe par les travailleurs associés ;

b) un Etat des travailleurs constitué par les organes de pouvoir que ceux-ci se seront donnés de la base au sommet pour assurer leur direction dans tous les domaines de la vie sociale.

Les pays dits socialistes de l'Europe de l'Est offrent l'image d'une dynamique de transition bloquée, parce que, si la première condition a été en partie réalisée (suppression de la propriété privée des moyens de production et leur étatisation), la seconde n'a pas été satisfaite ; une nouvelle division de classe s'opère, l'aliénation des travailleurs demeure, et, lorsqu'ils cherchent à s'en affranchir, ils sont réprimés.

D'autres tentatives aux formes diverses manifestent la volonté de garantir cette dynamique de la transition par la lutte contre la division sociale du travail (Chine, Viêt-nam) par le rôle attribué aux travailleurs dans la direction de certains domaines de l'économie (Yougoslavie), mais restreignent encore considérablement les possibilités d'évolution, notamment par l'organisation centrale du pouvoir (prépondérance du parti unique).

Au surplus, ne s'agit-il pas de prétendre élaborer un modèle. Une « dynamique de transition », ne se photographie pas. Puisqu'elle doit être l'œuvre des travailleurs eux mêmes, il est contradictoire d'en vouloir fixer d'avance les formes et les étapes. Il est seulement possible d'en décrire les lignes de force.

Le pouvoir des travailleurs

Il est illusoire de vouloir réaliser l'autogestion en faisant abstraction de la conquête du pouvoir d'Etat par les travailleurs. Il est également illusoire d'imaginer qu'il suffit aux travailleurs d'utiliser l'appareil d'Etat bourgeois et les formes de la démocratie bourgeoise pour mener à bien la transition au socialisme.

Le pouvoir des travailleurs et l'appareil d'Etat

L'Etat bourgeois constitue un appareil spécial de domination et de répression utilisé par les classes dominantes contre les classes dominées. Les travailleurs n'auront pas démantelé l'appareil de l'Etat bourgeois (armée, police, magistrature, bureaucratie, etc.) tant ils ne lui auront pas substitué un autre appareil contrôlé directement par les masses populaires et les Organes de démocratie directe. Les craquements qui se manifestent dans les appareils répressifs et les institutions bourgeoises nous permettent de préparer la lutte pour la conquête du pouvoir et pour la destruction de l'Etat bourgeois.

Dans la société autogestionnaire, il faudra supprimer la séparation entre les appareils d'Etat et les institutions émanant directement des masses populaires. Les travailleurs eux mêmes devront exercer les fonctions de défense du système autogestionnaire, tant intérieure qu'extérieure.

La suppression de la séparation entre l'appareil d'Etat et les masses populaires, la suppression des corps répressifs professionnels, etc., grâce à l'armement populaire, ne se réaliseront certainement pas en un jour. Dans la mesure où subsistent de façon résiduelle, des appareils

spécialisés et permanents, ils devront être contrôlés à tous les niveaux par les organes de démocratie directe.

Ce contrôle suppose une décentralisation de telle sorte que l'exécution et le contrôle des tâches de défense de la collectivité n'échappent pas aux travailleurs. L'usage des libertés fondamentales (d'expression, d'association, de grève...) doit être garanti.

Réduire la spécialisation, décentraliser et démocratiser les tâches, instaurer le contrôle des organes populaires constituent les seuls moyens d'échapper à la menace de l'instauration d'un ordre bureaucratique. Si une telle politique n'est pas poursuivie, le pouvoir des travailleurs sera menacé et risque de disparaître.

Le pouvoir des travailleurs se caractérise par cette contradiction : il ne se développe que dans la mesure où il dépérit en tant qu'Etat. Le système autogestionnaire et le pouvoir des travailleurs constituent la transition à une société sans Etat. Cette transition ne s'achèvera que lorsque disparaîtront le salariat, la division du travail, le marché ainsi que toute forme d'environnement hostile.

Il importe de conduire notre politique en fonction de cette contradiction. Craindre le « désordre », l'« inefficacité », selon les critères bourgeois, conduit à affaiblir et non à renforcer le pouvoir des travailleurs. Faire avancer la destruction de l'Etat bourgeois en le dépossédant progressivement de ses prérogatives au bénéfice des organes de démocratie directe, c'est renforcer le pouvoir des travailleurs. Celui-ci n'aura pas à remplir les mêmes tâches que l'Etat bourgeois dans la mesure où il ne représente plus la domination d'une minorité sur la majorité.

Le pouvoir des travailleurs ne saurait subsister si la contrainte et la violence deviennent les moyens habituels de la solution des contradictions au sein du peuple. Les anciennes classes dirigeantes risqueraient, dans ce cas, de retrouver les bases sociales dont elles ont besoin pour passer à la contre-offensive. Le prolétariat serait la victime et non le bénéficiaire de toute séparation entre l'appareil d'Etat et les masses populaires.

L'occupation de l'Etat bourgeois et sa démocratisation constituent des moyens d'action qui pourront peser dans le processus de sa destruction. Le pouvoir des travailleurs, sans lequel il n'y a pas de socialisme autogestionnaire, n'existe que si le démantèlement de l'appareil répressif bourgeois et l'instauration d'un nouvel appareil contrôlé par les organes de la démocratie directe sont entrepris et franchissent un seuil suffisant pour consolider la victoire des travailleurs.

La destruction de l'appareil de l'Etat bourgeois ne se réalise pas en un jour à travers un affrontement unique. C'est la tâche de toute une période. Elle se réalise principalement avec des moyens politiques et idéologiques complexes et non à coup d'opérations militaires et policières. Elle exige la réalisation de l'Unité populaire.

Le pouvoir des travailleurs ne s'identifie pas lui même avec la nation telle que la définit l'histoire de la bourgeoisie. Il reconnaît les droits des ethnies minoritaires que la bourgeoisie a écrasées : Occitans, Bretons, Alsaciens, etc., le problème devenant ici européen — Basques et Catalans. Le socialisme permettra à ces minorités nationales de retrouver leur personnalité, leur langue et leur culture et de déterminer la forme d'association qu'elles jugeront la meilleure.

Le pouvoir des travailleurs et la démocratie directe

Le pouvoir des travailleurs est incompatible avec les formes de la démocratie bourgeoise, même perfectionnées.

Il repose sur le réseau des organes de pouvoir que les travailleurs tisseront au niveau le plus proche de leurs activités sociales, dans les entreprises, dans les quartiers, etc. Sans qu'il soit possible de déterminer quelles seront les formes de cette organisation, on ne saurait parler d'organes de pouvoir des travailleurs lorsque ceux-ci ne regroupent qu'une minorité du corps social.

Ces organes de la démocratie directe doivent disposer *d'un maximum de pouvoirs de décision*, dans tous leurs aspects, législatifs et exécutifs. *Cela suppose une décen-*

tralisation systématique. A côté de leur rôle de décision, ces organes devront exercer leur contrôle sur les décisions prises à un autre niveau plus large. Il ne saurait exister de véritable contrôle si l'exécution des décisions prises à une échelle plus large n'est pas confiée aux organes de base.

Le réseau des organes du pouvoir populaire à tous les niveaux (ateliers, usines, entreprises, trusts, branches, îlots, quartiers, communes, régions, etc.) ne saurait fonctionner sans un minimum de délégation. Ces délégués ne doivent avoir de comptes à rendre *qu'aux échelons inférieurs*. Non seulement ils devront être *élus* par eux et par *eux seuls*, mais ils pourront encore être *révoqués* par eux et par eux seuls.

Les limites, dans le temps, des délégations devront être précisées et tenir compte de la nature des tâches à effectuer : le principe de la *rotation des tâches* devra être assuré.

Le principe de *l'universalité du suffrage* trouve son plein développement dans l'Etat des travailleurs puisque ainsi aucune décision ne sera prise par le « haut » sans émaner du « bas ». Il doit s'exercer sur les lieux mêmes du pouvoir (lieux de travail, d'habitation et de consommation) et être lié à l'information et à la discussion entre travailleurs. C'est ainsi qu'on peut supprimer l'aspect mystificateur du mandat représentatif de portée illimitée et instaurer une démocratie directe.

Les grandes décisions (par exemple la question du temps de travail pendant un plan) pourront être tranchées par voie de *consultation générale*, mais après avoir été élaborées à partir des choix délibérés par les organes de base du pouvoir populaire. Il en va de même à *tous les niveaux considérés* : national, régional, local.

Le développement de l'autogestion et des contrôles représente l'aspect décisif de *l'hégémonie du prolétariat* qui ne signifie pas la confiscation du pouvoir à son profit.

La constitution du prolétariat en classe dominante à tous les niveaux, y compris politique, n'est possible que si l'unité est réalisée avec les autres couches populaires engagées dans la lutte contre le capitalisme et

pour le socialisme. Sans cette unité, les conditions de l'élimination économique, politique et idéologique de la bourgeoisie ne seront pas réunies et la bourgeoisie relèvera la tête en gagnant à elle des fractions populaires écartées du nouveau système de pouvoir.

L'autogestion et l'Unité populaire sont liées. L'Unité populaire se réalise dans la mesure où elle scelle, à la base et dans l'action, l'unité de tous les travailleurs.

L'autogestion socialiste permet aux libertés de devenir concrètes en remettant les responsabilités et les contrôles aux travailleurs eux-mêmes.

L'indépendance des organisations syndicales (ou de type syndical) devra être rigoureusement respectée et garantie par rapport aux organes de pouvoir et aux partis politiques. Le *droit de grève* devra être garanti.

Dans la société socialiste, l'expression des contradictions au sein des classes populaires, mais aussi entre le peuple et ce qui subsiste de bourgeoisie, implique que les libertés publiques et individuelles ne soient pas réservées aux seuls partisans du socialisme. Elle exige la libre expression et la confrontation politique des organisations, associations et partis, dès lors qu'ils se soumettent, même s'ils les contestent, aux règles de la démocratie socialiste.

Le rejet par le PCF de la « dictature du prolétariat » comporte de nombreux aspects contradictoires. D'une part, ce rejet représente une incontestable critique de la définition et de l'application staliniennes de la « dictature du prolétariat » dont la répression fut l'un des aspects les plus évidents. Cette critique se combine avec l'acceptation des structures de l'État bourgeois qu'il suffirait de perfectionner, la « démocratisation » envisagée reste circonscrite dans le cadre étroit de la démocratie représentative bourgeoise. Cet abandon est aussi lié à une stratégie d'union de tous les éléments qui ne posent pas le problème de la construction de l'Unité populaire à travers les organes de pouvoir des travailleurs et au niveau de leur vie quotidienne. Enfin, le PCF confirme sa prétention à être *le* parti dirigeant de la classe ouvrière, seul garant de la direction socialiste du processus engagé.

Il ne saurait être question de nier le rôle des partis

politiques dans l'animation des organes de pouvoir populaire par des considérations pseudo-« apartidaires » qui cherchent à éluder l'existence des organisations politiques majoritaires de travailleurs. Mais la démocratie politique ne se limite pas au jeu des partis. L'exercice du pouvoir ne saurait être réservé aux seuls partis politiques par voie de représentation et aucun parti ne peut, *a fortiori*, se considérer comme dirigeant sans contredire les principes mêmes de la démocratie directe et sans menacer les principes de l'autogestion socialiste et de l'Unité populaire.

La propriété sociale des moyens de production et d'échange

L'objectif du socialisme autogestionnaire consiste à substituer *la propriété sociale des moyens de production et d'échange* à l'appropriation privée, c'est-à-dire qu'il doit réaliser l'appropriation collective, exercée par l'ensemble des travailleurs.

Le socialisme autogestionnaire ne peut commencer à se déployer que s'il est procédé au minimum à l'appropriation collective du crédit, des monopoles, des entreprises concourant au fonctionnement des services publics nationaux et à l'instauration d'un contrôle public sur le commerce extérieur.

La question du titulaire du *droit* de propriété (au sens juridique) ne règle pas la question de la propriété sociale. Le processus qui part de la destruction des rapports de production capitalistes et aboutit à *l'appropriation sociale* des moyens de production et d'échange institue de nouveaux *rappports de production*. Le socialisme autogestionnaire consiste à choisir des formes transitoires qui favorisent l'instauration de nouveaux rapports entre les travailleurs de telle sorte qu'ils possèdent collectivement et directement le capital social. Il consiste à éviter ce qui peut séparer l'ensemble des travailleurs d'avec la gestion directe du capital social.

C'est par la coordination des organes de contrôle ouvrier internes aux entreprises et des organes de

contrôle populaire aux différents niveaux que peuvent être combattues et évitées les tendances corporatistes.

Au fur et à mesure du dessaisissement des détenteurs privés des moyens de production jusqu'à leur expropriation totale, les organismes de contrôle affirment leur vocation à la gestion, réalisent l'appropriation collective des moyens de production et d'échange des entreprises intéressées.

Les organismes de gestion de chaque entreprise et de chaque groupe d'entreprises prennent en charge la marche de l'entreprise. Cependant, la restructuration des entreprises expropriées doit avoir lieu par l'accord des organismes de gestion et des organismes d'usagers et d'administration locale ou régionale.

Une fois expropriées et devenues propriété collective des travailleurs, les entreprises deviennent la propriété sociale. Celle-ci ne se confond en aucun cas avec la propriété étatique. La gestion de chaque entreprise ou de chaque groupe d'entreprises est exercée par les représentants des travailleurs concernés. Cependant, tout transfert, toute aliénation des biens collectifs doit être approuvé par les organes autogestionnaires locaux, régionaux ou nationaux.

Dans la phase de transition, la propriété sociale signifie que les sols et les moyens de production et d'échange appartiennent à *tous les travailleurs en nue-propriété*. Des droits de « possession » limités sont transférés par la collectivité aux travailleurs de l'entreprise qui ne doivent pas conduire pour autant à la propriété de groupe exercée de façon indépendante et autarcique.

Les organes de démocratie directe des travailleurs de l'entreprise prennent les décisions concernant la gestion et le développement de l'entreprise dans le cadre des décisions qui résultent des plans démocratiquement élaborés par l'ensemble des travailleurs, aux niveaux national, régional et local.

Les communes autogérées participent à l'élaboration de ces décisions concernant la gestion et le développement de l'entreprise au niveau des *conseils d'entreprise*.

Les collectivités territoriales autogérées (région, com-

mune) exercent sur l'entreprise autogérée *un contrôle de tutelle* qui concerne le respect de la légalité et des plans (à l'exclusion du contrôle sur l'opportunité des décisions).

Les collectifs démocratiques de consommateurs et d'usagers, qui participent à l'élaboration des plans, exercent également leur contrôle sur les entreprises (notamment en matière de qualité et du choix des produits).

Les décisions à prendre par les travailleurs relèvent de divers niveaux. Elles supposent des *délégations* toujours *électives* et toujours *révocables* (par la base). Cependant le niveau de la décision doit toujours être rapproché au maximum des travailleurs directement concernés par elle. La détermination des cadences, des normes, l'organisation des tâches devront relever des collectifs d'ateliers.

Les délégués sont contrôlés en permanence par leurs mandants. Les conseils de travailleurs élisent le conseil de gestion et contrôlent la direction. Ils décident des principales orientations. La représentation des ouvriers et des employés au sein des conseils est réglementée par rapport à celle des cadres et des techniciens de façon que les effets de la division entre travail manuel et intellectuel ne conduisent pas à donner aux cadres et aux techniciens la direction de fait de l'entreprise.

La planification sociale

Les entreprises autogérées doivent respecter les décisions qui résultent de la planification démocratique, tant au niveau national que régional et local.

Les plans émanent des besoins et des projets exprimés par les organes d'autogestion et de contrôle populaire. La synthèse est effectuée au niveau régional, puis national (pour le plan national) par les organes correspondants du pouvoir des travailleurs. De cette synthèse se dégagent un certain nombre d'options et de choix à opérer. Ces options et ces choix sont renvoyés auprès des *organes de base* afin qu'ils en discutent et qu'ils expriment leurs positions. Les choix

qui résultent de cette procédure sont soumis au vote par voie de *consultation générale* (cela vaut aussi bien au niveau régional que local). Le plan est dès lors exécutoire.

La planification *limite les effets du marché pour y superposer une logique* qui résulte de l'orientation *déterminée par les travailleurs associés*.

La planification accorde la priorité aux transformations sociales à entreprendre et aux grandes décisions les concernant (limitations à apporter à la division du travail, aménagement de l'espace, réduction du secteur marchand par l'extension de la gratuité dans des secteurs comme la santé, la culture, la formation, les transports, etc.).

Elle est d'abord *l'instrument économique du développement de l'autogestion socialiste*. La détermination des grands équilibres économiques et des dotations en infrastructures matérielles s'inscrivent dans le cadre de ces grandes orientations.

A l'exception des grands services publics nationaux (comme les PTT) et les projets de dimension internationale, les dotations en infrastructures matérielles sont affectées par région. Ce sont les régions qui effectuent leur attribution par nature et par commune sur la base des indications du plan national.

Le plan doit prioritairement prendre en compte la sauvegarde du *patrimoine naturel* : air, eau, mer, forêts... Non seulement il doit préserver la nature en ce qui concerne l'avenir, mais il doit aussi restaurer ces éléments naturels détruits par l'exploitation capitaliste.

La lutte contre la division du travail manuel et intellectuel

Le socialisme autogestionnaire doit bouleverser les rapports sociaux légués par le capitalisme : à commencer par la division entre travail manuel et travail intellectuel.

Les organes de base de la *démocratie directe de*

l'autogestion et du contrôle populaire constituent les creusets de l'Unité populaire et de l'hégémonie du prolétariat. Us contribuent à la lutte contre les effets de la division du travail.

Lutte contre la division du travail et formation

La lutte contre la division entre travail manuel et intellectuel suppose une *transformation du système de formation* de telle sorte que sciences et techniques ne soient plus des forces séparées des producteurs directs. Un immense effort d'éducation collective est nécessaire, qui permette à tous les travailleurs de maîtriser collectivement les moyens de production et la vie sociale.

Cet effort suppose non seulement la fin de la sélection sociale par l'école, mais aussi le développement d'une *formation continue afin d'abolir la séparation entre le travail et la formation*.

Le contrôle populaire de la formation comprend la participation des usagers et des organes de la démocratie directe permettant de mettre fin progressivement au monopole des fonctions enseignantes. La formation doit cesser d'être cantonnée hors des lieux de production et de vie quotidienne des travailleurs.

Temps de travail et temps libre

Dans la société capitaliste, sur les lieux de production, le travailleur cesse de s'appartenir et consacre son temps et son énergie, sous la direction et la surveillance du capital et de ses agents, à la production de plus-value. Dans la société socialiste autogestionnaire, il en va autrement. Les travailleurs associés ne cessent pas de s'appartenir sur les lieux de la production. Ils ne produisent plus pour permettre au capital d'extorquer toujours davantage de plus-value, mais ils produisent en vue de la satisfaction des besoins collectivement déterminés par les travailleurs. Les travailleurs associés peuvent donc *aménager le temps et mettre fin à la séparation entre temps de travail et temps libre ainsi qu'à la domination du temps de travail sur*

le temps libre. Dans la société capitaliste, la croissance de la productivité du travail sert à extorquer toujours davantage de plus-value. Dans la société socialiste autogestionnaire, elle servira à *étendre le temps libre et à en améliorer la qualité.*

Les lieux de production cessent progressivement d'être séparés des autres lieux de la vie sociale. Ceux-ci cessent d'être dominés par les impératifs de la réalisation du profit capitaliste, de la production de la force de travail telle que le capitalisme en a besoin, c'est-à-dire de la production des conditions sociales, culturelles et techniques de la division du travail et de l'hégémonie culturelle et politique de la bourgeoisie.

Les travailleurs deviennent *maîtres de leur cadre* de vie et les lieux de la production deviennent un lieu parmi d'autres du cadre de vie. La coopération, aujourd'hui restreinte à la production capitaliste, peut s'étendre à d'autres secteurs.

Autogestion et forces productives

L'effort en vue de supprimer la division du travail implique la recherche et la production d'autres forces productives matérielles.

Les travailleurs associés pourront développer des forces productives matérielles non plus en fonction des impératifs de l'extorsion de plus-value, mais en fonction tout d'abord des besoins puis des impératifs de sécurité, d'hygiène et de confort. Ils mettront à profit le développement scientifique et technique *pour supprimer les tâches les plus pénibles, les plus déqualifiées, les plus dangereuses et les plus répétitives.* Ils mettront à profit le développement des forces productives pour accroître le *temps libre* en quantité et en qualité.

Dans les mêmes conditions, les travailleurs associés consacreront la recherche scientifique et technique au développement de forces productives matérielles *qui permettent la décentralisation des initiatives, leur contrôle par les travailleurs, la recomposition des tâches, la rotation des fonctions, la maîtrise* des producteurs sur les moyens de production.

Les collectifs de travailleurs ouvriers et employés

doivent intervenir pour contrôler et orienter la recherche scientifique et technique afin qu'elle ne serve pas seulement à accroître la productivité du travail, mais aussi à réduire la division du travail et à accroître la maîtrise exercée par les travailleurs sur leurs moyens de travail et sur leur activité.

La division entre dirigeants et exécutants

La division entre dirigeants et exécutants, entre la société civile et la société politique, entraîne l'accaparement du pouvoir par la bureaucratie, aussi bien dans l'entreprise que dans l'appareil d'Etat, et à tous les niveaux.

La division entre le travail intellectuel et le travail manuel, la séparation entre la conception et l'exécution, la spécialisation du savoir et particulièrement du savoir technique, entraînent l'accaparement de la compétence par les spécialistes qui, au nom de cette compétence, s'arrogent le droit de choisir (par exemple l'énergie nucléaire) et il est faux d'identifier hiérarchie et compétence.

Autogestion et hiérarchie des revenus

Le socialisme autogestionnaire sort des entrailles de la société capitaliste. Il hérite des stigmates de la société bourgeoise : le marché, la division du travail, le salariat.

Grâce à la propriété sociale des moyens de production et d'échange, pourrait être réalisé cet objectif : *donner à chacun en proportion de son travail*, pour la satisfaction dans ses limites de ses besoins de consommation.

Cet objectif ne permet pas de réaliser encore l'égalité des revenus de chacun. Les rapports marchands continuent à jouer et la division du travail subsiste, même si la société socialiste autogestionnaire engage la lutte contre ses conditions et ses effets. A chacun selon son travail signifie que les revenus de chacun varient en fonction de la durée, de l'intensité et de la qualification du travail de chacun.

Pour une durée et une intensité de travail égales,

des écarts subsistent dans la mesure où la force de travail est plus ou moins complexe par rapport à la force de travail simple, c'est-à-dire dans la mesure où elle exige une plus ou moins longue préparation spéciale par rapport à celle qui n'en exige pas. Cet écart ne saurait cependant dépasser l'équivalent des frais de formation de la force de travail et du manque à gagner que représente le temps de formation. L'éventail hiérarchique sera donc considérablement *réduit et simplifié* puisqu'il ne prendra en compte que ces écarts. Il doit exclure tout transfert de plus-value, à la différence de la société capitaliste dont l'éventail hiérarchique recouvre entre autres choses des transferts de plus-value sous la forme de salaires distribués par les capitalistes en fonction des « responsabilités » qui ne se confondent pas avec la qualification de la force de travail, mais dépendent des fonctions plus ou moins proches de celles du capital (de direction, d'encadrement, de surveillance, de réalisation du profit, etc.).

Le socialisme autogestionnaire substitue progressivement *la logique du plan à celle du marché* (et celle-ci cherche à faire sortir du marché de plus en plus de secteurs en commençant notamment par le développement de la gratuité dans les domaines de la santé, de la formation, de la culture, des transports, etc.).

Le développement du socialisme autogestionnaire s'attaque aux conditions objectives de la division du travail et de sa reproduction. Il se donne pour objectif de distribuer à chacun selon son travail, il tend à substituer progressivement à cette logique une autre logique : *de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins*; celle de la société communiste.

Le développement de la distribution directe et gratuite

Une marchandise est une réalité complexe dans la mesure même où elle dissimule les rapports sociaux de production derrière l'apparence trompeuse de simples rapports entre les choses.

Mais, outre qu'il obscurcit les rapports de production et les mécanismes de l'exploitation capitaliste, le marché, considéré comme régulateur de l'économie dans les rapports entre l'offre et la demande, cache que la recherche du profit maximal est le moteur du système, et non le libre choix des consommateurs.

Lutter donc contre l'emprise du marché sur l'économie, c'est abolir « l'anarchie dans la production » et la remplacer par une « organisation consciente et systématique » (Engels). Tel est un des fondements de la société socialiste autogestionnaire ; au jeu de l'économie libérale, c'est-à-dire celle du profit capitaliste, ne substituera progressivement une forme nouvelle de régulation économique, contradictoire avec la loi du marché, et fondée sur la planification, l'autogestion et le pouvoir des travailleurs. Eriger, dans le socialisme, le marché en régulateur général de l'économie, reviendrait, au contraire, à réduire les organes de planification, comme dans les pays capitalistes, à des outils d'information et d'atténuation des conflits, les entreprises restant les véritables centres de décision économique.

Telle sera la direction politique générale de la société socialiste, dont il est possible, par ailleurs, de préciser les mécanismes.

Aujourd'hui, la domination de l'argent est évidente sur tous les aspects de la vie quotidienne : alimentation, habillement, logement, etc. Elle est plus redoutable encore, parce que moins évidente, dans les domaines qui régissent durablement le destin de chacun : la santé, l'enseignement, la configuration des villes, le massacre des sites, la législation (mariage, famille, divorce) tout cela est régi par la loi du profit. L'air, la neige, le soleil, la mer sont utilisés comme des valeurs marchandes.

Lors de la bataille révolutionnaire pour le pouvoir, il faudra s'attaquer aux puissances financières, mais il faudra aussi mener l'action idéologique pour remettre en cause un faisceau d'habitudes et de comportements qui manifestent le primat de l'argent et des valeurs

marchandes sur l'intégralité de la vie en société. Cette action peut être menée sur deux plans :

— pour l'arrêt du gaspillage capitaliste, ce qui implique la lutte pour une production d'objets de qualité, solides et durables, contraire au conditionnement par la publicité, pour une utilisation rationnelle des ressources de la nature ;

— pour la création, puis l'extension du champ des gratuités réelles : la gratuité complète devra s'étendre rapidement à l'enseignement, à la santé, aux transports en commun, à la justice, et s'élargir progressivement à la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux et même des besoins individuels élémentaires (habitat, nourriture, habillement).

Sinon, la contradiction risquerait de se maintenir entre la consommation individuelle d'une production marchande fondée sur les valeurs d'échange, et la production sociale. Une production sociale ne saurait être la simple production capitaliste socialisée entre les mains de tous par le biais de l'Etat ou au moyen d'un type d'appropriation qui laisserait subsister la concurrence entre les entreprises. Cette nouvelle logique implique un autre type de pouvoir politique, instaurant une autre organisation du travail, fondée sur la dialectique des rapports entre autogestion et planification, issue des conseils ouvriers et populaires.

Pour une complète libération des travailleurs, un nouveau système de valeurs devra émerger, dégageant de nouvelles priorités. Le fait de produire non pour l'échange, mais pour l'usage, entraînera la suppression de nombreux intermédiaires entre production et consommation ; outre la diminution des coûts, cela permettra d'orienter la consommation non selon les lois de l'économie capitaliste, mais à partir d'une réflexion sur l'utilité sociale des biens produits, sur les conditions de satisfaction des fonctions essentielles, sur la notion de besoin. Il faudra enfin repenser totalement le fonctionnement des circuits de distribution.

Si la société socialiste autogestionnaire n'est qu'une vaste coopérative, une entreprise unique de tous les producteurs associés, si la planification est le moyen par lequel se trouve régie la production de cette entre-

prise unique, si la socialisation des moyens de production s'est effectuée au nom de toute la société, alors des relations marchandes ne sauraient exister entre les multiples cellules qui constituent cet organisme unique. Chaque entreprise n'est plus une entité juridique et une unité de capital autonome, qui ne peut se procurer quelque bien que ce soit qu'en l'achetant à d'autres entreprises, qui ne peut se défaire de ses productions qu'en les vendant, mais devient un rouage, une sorte d'atelier spécialisé intégré dans un vaste ensemble économique national. L'abolition de la propriété privée implique la disparition des relations marchandes nées de cette propriété privée.

Aux notions d'échange, d'achat et de vente se substituent les notions de fourniture ou de livraison à l'intérieur d'une même entreprise collective. Les productions humaines retrouvent leur vertu fondamentale, masquée ou dévoyée en système capitaliste, celle de satisfaire les besoins des hommes.

Cette période de transition remplacera peu à peu les anciennes valeurs marchandes par de nouvelles valeurs basées sur les relations entre les hommes et entre les groupes, dont la société socialiste fondée sur l'autogestion permet l'éclosion et l'exercice. Ainsi seront désormais reconnus de nouveaux droits au citoyen : le droit à la santé, le droit au logement, le droit à l'instruction, le droit aux loisirs, etc. L'air et l'eau, les rapports humains, le goût, l'imagination ne seront plus des objets de négoce. Ce sera le moyen pour chacun de s'approprier la liberté, de se donner les moyens d'être libre.

Sur ce terrain, notre perspective s'éloigne de celle qui, sous prétexte que le socialisme est effectivement un plan d'ensemble apte à en finir avec l'anarchie de la production capitaliste, a fait admettre comme une évidence qu'il fallait la domination d'un « plan d'Etat » pour aboutir à la disparition du marché, c'est-à-dire à la disparition des relations marchandes entre entreprises, du salariat, de l'achat et de la vente de marchandises, et finalement de la domination du marché capitaliste.

Mais ce plan a été réalisé sans qu'ait lieu une quelconque remise en cause du type de développement et de l'ensemble des rapports sociaux capitalistes. C'est en définitive sur une économie de développement capitaliste qu'a proliféré la bureaucratie autoritaire et centraliste d'Etat et que s'étatisaient les soviets, par exemple en URSS. Mais la perspective socialiste autogestionnaire s'oppose aussi à un modèle qui prétendrait se servir de mécanismes « naturels » de fixation des prix dans le cadre d'une économie de marché comme d'un moyen d'expression des besoins, comme d'un instrument pour la détermination des objectifs du plan. Bien des réserves peuvent être faites sur cette proposition : peut-on affirmer que la demande, telle qu'elle se formule sur le marché, est une expression rationnelle des besoins des consommateurs ? Sûrement pas. Il ne s'exprime pas, sur le marché, de demande qui ne corresponde, d'une façon plus ou moins déformée, à des types de consommation existants. Il en résulte une surestimation constante du présent par rapport à l'avenir et des besoins individuels par rapport aux besoins collectifs, comme on le constate dans tous les pays dont l'économie est dépendante des mécanismes du marché. On aboutit alors à la remise en cause des principes mêmes de la planification.

On peut affirmer que certains pays dits socialistes en arrivent à introduire implicitement des priorités étrangères à l'objectif même d'une civilisation socialiste en favorisant la contamination des critères de consommation chers à la civilisation individualiste bourgeoise.

Une fois définies les « déviations du socialisme », le socialisme autogestionnaire ne peut que remettre en cause la logique de la production capitaliste, la logique des rapports d'échange qui en découlent et enfin le salariat lui-même.

Seule l'autogestion socialiste, liée à la planification, peut réaliser une telle transformation de la valeur d'échange en valeur d'usage.